

**STAGE DE SILAT SUFFIAN BELA DIRI
SAMEDI 10 ET DIMANCHE 11 octobre 2015**

Assurance Individuelle Accidents MAPFRE ASSISTANCE

L'organisateur attire votre attention sur votre intérêt à souscrire une assurance Individuelle Accidents qui protège votre intégrité physique lors de la pratique du Silat au cours du stage.

A cet effet, l'organisateur vous propose de souscrire à l'assurance suivante (*) :

En cas d'accident :

- Versement d'un capital en cas de Décès de : **15.000 €**
- Versement d'un capital en cas d'Invalidité Permanente supérieure à 33%: **30.000 €**
- Remboursement de frais médicaux en complément des organismes existants : **1.500€**

Je soussigné : (nom, prénom, adresse)

Déclare :

adhérer à l'assurance Individuelle Accidents Mapfre Assistance et règle ce jour la cotisation de 15€.

ne pas vouloir adhérer à l'assurance Individuelle Accidents Mapfre Assistance. Je suis déjà assuré par ailleurs ou ne suis pas intéressé(e) par cette offre.

SIGNATURE :

(*) détail des garanties et notice d'information Mapfre Assistance sur demande auprès de ASDAGROUP